



Programme de formation

« Piloter l'apprentissage et les transitions vers l'insertion professionnelle et sociale »

COMPÉTENCE CERTIFIÉE : « ACCOMPAGNER LES INDIVIDUS ET LES ÉQUIPES DANS LES SITUATIONS DE TRANSITION »

Certification RSCH n° RS5242 - Accès CPF présentiel - Accès CPF distanciel - En savoir plus : www.moncompteformation.gouv.fr

	PROGRAMME	MÉTHODES PÉDAGOGIQUES
PUBLIC VISÉ Encadrant Technique d'Activité en SIAE ou en association d'insertion (chantiers ou entreprises d'insertion, régies de quartier, GEIQ, etc.) souhaitant consolider, élargir et/ou faire certifier ses compétences	<u>MODULE 1 : AJUSTER SA POSTURE D'ENCADRANT ET LA RELATION INTER-INDIVIDUELLE</u> Clarifier son rôle technique et pédagogique, ajuster sa posture relationnelle (J1 - matin) Faire un diagnostic global de situation : besoins et aspirations, compétences, freins périphériques à l'emploi (J1 - après-midi)	Méthode active : découverte de son « profil relationnel » et de ses « messages contraignants » Etude de cas : diagnostic de situation et identification des freins suivant la méthodologie proposée
PRÉ-REQUIS Pas de prérequis mais une expérience significative et/ou une formation technique initiale dans l'activité encadrée sont conseillés	Identifier les compétences et capacités, les formaliser, les évaluer, les valoriser (J2 - matin) Co-construire le cadre relationnel et le parcours pédagogique et d'insertion (J2 - après-midi) Pratiquer une communication assertive adaptée aux situations et aux personnes (J2 - après-midi)	Etude de cas : identification des savoirs, savoir-être et savoir-faire liés à un métier, pour l'élaboration d'une fiche de poste Jeux de rôle : séquences d'entretien en posture assertive face à un bénéficiaire
COMPÉTENCE VISÉE Transmettre son expertise et piloter l'apprentissage vers l'autonomie et l'insertion, en gérant la dynamique d'équipe et les tensions	<u>MODULE 2 : DEVELOPPER UNE DYNAMIQUE D'ÉQUIPE AU SEIN D'UNE ENTITE DE PRODUCTION</u> Mobiliser les talents individuels vers un fonctionnement collaboratif d'équipe (J3 - matin) Appréhender la démarche d'apprentissage : mise en situation, représentation, expérimentation, réinvestissement (J3 - après-midi)	Méthode active : Evaluation du niveau de maturité de son équipe Simulation : mise en place des règles de l'intelligence collective au sein d'un groupe
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES <ul style="list-style-type: none">Approfondir les techniques et postures d'encadrant et de pédagogueGérer les groupes avec pertinence en mobilisant la synergie d'équipeCollaborer efficacement au sein d'un collectif de travail, autour d'un projet d'insertionAccompagner des situations difficiles et de changement, impactant un service ou une équipe	Faire travailler et produire en valorisant la progression et l'autonomie (J4 - matin) Préparer et animer des réunions productives (J4 - matin) Recadrer, pratiquer la régulation d'équipe, pour lever les malentendus et libérer l'énergie (J4 - après-midi)	Méthode active : construction d'une séquence d'apprentissage Méthode active : préparation d'une réunion avec la méthode TOP

	PROGRAMME	MÉTHODES PÉDAGOGIQUES
	<p><u>MODULE 3 : COLLABORER EN MODE PROJET AVEC DES INTERLOCUTEURS DE CULTURE PROFESSIONNELLE DIFFERENTE</u></p> <p>Mettre en place un projet avec des acteurs de l'ESS, des entreprises, des associations, des bénévoles (J5 - matin)</p> <p>Appréhender ses interlocuteurs dans leur système de fonctionnement spécifique (J5 - après-midi)</p>	<p>Etude de cas : sélection des acteurs pertinents sur le champ de l'insertion-emploi pour un cas d'accompagnement</p> <p>Méthode active : élaboration d'un travail de groupe en mode projet</p>
<p>ÉVALUATION DE LA FORMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> Avant la formation : questionnaire d'auto-positionnement et entretien oral Pendant la formation (démarche formative) : évaluation continue des connaissances À l'issue de la formation (démarche sommative) : questionnaire de satisfaction du stagiaire, tour de table approfondi et journée d'évaluation des compétences acquises (certification) A 6 mois : évaluation différée 	<p>Instaurer un dispositif de collaboration pérenne et motivant (J6 - matin)</p> <p>Décloisonner les pratiques et partager les expertises avec les outils de l'intelligence collective (J6 - après-midi)</p> <p>Développer et fidéliser son réseau de partenaires (J6 - après-midi)</p>	<p>Simulation : expérimentation en sous-groupes d'ateliers mobilisant les outils de l'intelligence collective</p> <p>Jeux de rôle : séquences de réunion autour de ces outils</p>
<p>INTERVENANT</p> <p>Formateur expert de la relation individuelle et collective, la gestion des conflits, le pilotage des transitions, avec une connaissance approfondie du secteur de l'insertion-emploi, de ses acteurs et dispositifs</p>	<p><u>MODULE 4 : GERER LES SITUATIONS DIFFICILES DANS L'INTERACTION AVEC LES SALARIES ET PARTENAIRES</u></p> <p>Appréhender la notion de conflit et les facteurs qui déclenchent tensions ou rupture (J7 - matin)</p> <p>Identifier les différentes stratégies de gestion de conflit et leur transposition aux situations d'insertion (J7 - matin)</p> <p>Adopter la posture et la communication adéquates pour désamorcer les situations conflictuelles (J7 - après-midi)</p>	<p>Mise en situation : expérimentation d'une régulation individuelle mobilisant les techniques de communication non violente</p> <p>Méthode active : co-construction d'une régulation d'équipe</p>
<p>DURÉE, DATES ET ORGANISATION</p> <ul style="list-style-type: none"> Formation inter-entreprise ou intra-entreprise Formation en présentiel ou distanciel (classe virtuelle) Durée : 10 jours (70 H) comprenant 5 modules et 1 jour de certification Horaires : 9h-12h30 – 14h-17h30 Dates prévisionnelles : à définir 	<p>Mobiliser l'outil médiation (J8 - matin)</p> <p>Mettre en place un dispositif préventif d'accompagnement pour maintenir un climat constructif (J8 - après-midi)</p>	<p>Méthode active : pose des bases d'une médiation auprès d'un employeur à partir du mode opératoire proposé</p>
<p>LIEU ET DELAI D'ACCES</p> <ul style="list-style-type: none"> Lieu en présentiel : Ressources et Carrières, 25 bd des Italiens, Paris 2^e, ou en région dans des salles de séminaire. Présentiel : groupe de 6 participants minimum et 12 participants maximum Distanciel : groupe de 6 participants minimum et 10 participants maximum Le délai estimé entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation est estimé entre 3 mois et 10 jours (financement CPF) 	<p><u>MODULE 5 : ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT EN INDIVIDUEL ET COLLECTIF</u></p> <p>Appréhender le processus du changement impactant un service ou une personne (J9 - matin)</p> <p>Gérer les comportements individuels et collectifs face au changement (J9 - matin)</p> <p>Mobiliser autour d'un projet d'équipe et piloter un groupe dans les situations de transition(J9 – après-midi)</p>	<p>Méthode active : découverte de sa façon d'appréhender le changement</p> <p>Etude de cas : état des lieux de son équipe face au changement</p> <p>Jeux de rôles : séquences d'entretien pour accompagner un processus de deuil</p>

	PROGRAMME	MÉTHODES PÉDAGOGIQUES
<p>COUT ET FINANCEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3990 € HT plus TVA / pers. (prix public) • Structures d'insertion, structures de l'ESS, associations, participants demandeurs d'emploi : nous contacter Projet intra-entreprise : nous consulter • Formation « éligible CPF ». Autres financements possibles : plan de développement des compétences, AIF (Pôle Emploi), FNE-Formation, CPF de transition, fonds propres. • Modalités de règlement : à réception de facture 	<p>Certification (J10 – matin et après-midi)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Auto-positionnement sur les 12 compétences clés de la formation - Présentation orale du participant à partir d'études de cas - Mises en situation concrètes 	<p>Evaluation : études de cas et mises en situation de séquences intégrant les 12 compétences clés</p>

MODALITES DE CERTIFICATION

La Certification RSCH N°RS5242 est enregistrée au Répertoire Spécifique des Habilitations et Certifications de FRANCE COMPETENCES avec le numéro RS5242. Ce répertoire recense les certifications et habilitations de compétences transversales mobilisables dans diverses situations professionnelles, constituées d'un ensemble homogène et cohérent de compétences, indépendantes d'un contexte professionnel particulier, mais néanmoins indispensables pour l'exercice de nombreux métiers (C. trav., art. L. 6113-6).

La certification professionnelle est accessible après un parcours de formation continue.

Modalités d'évaluation : évaluation sur la préparation et la mise en œuvre de séquences clés d'accompagnement en situation professionnelle, sur la pertinence des outils et techniques mobilisés en situation d'encadrement et de changement, sur la juste posture du candidat en situation d'accompagnement individuel et d'équipe.

Délivrance de la certification : La validation de la certification se fait par un jury professionnel composé de trois personnes désignées pour représenter le jury de certification : le responsable de l'organisme certificateur et deux professionnels extérieurs. Le jury est responsable de la remise de la certification.

Certification préparée sans équivalence de niveau ni passerelle.

CHIFFRES CLES

Années 2019 et 2020 :

[HTTPS://RESSOURCESETCARRIERES.COM/](https://ressourcesetcARRIERES.COM/) onglet « INFORMATION AU PUBLIC »

METHODES MOBILISEES EN DISTANCIEL

Ressources et Carrières adapte ses modules en FOAD avec l'outil ZOOM, autour de l'organisation et des principes pédagogiques suivants:

- Un référent technique adresse en amont aux participants les informations techniques nécessaires et un tuto pour suivre la formation à distance avec l'outil ZOOM. Il valide avec chacun le bon fonctionnement des connexions audio et vidéo lors d'un RV technique collectif. Il pose également les règles du jeu d'un fonctionnement en virtuel et gère d'éventuelles problématiques techniques.

Par ailleurs il est disponible la première demi-journée de formation en cas de soucis techniques des participants, pour gérer individuellement d'éventuels ajustements liés à l'outil « en ligne ».

- Des documents sont envoyés en amont (plateforme de téléchargement) : questionnaire préalable, supports bénéficiaires, auto-tests éventuels, boîte à outils ...
- La « classe virtuelle » va à l'essentiel, avec pour principe une idée clé par thème développée par le formateur, complétée par une expérimentation en sous-groupe, puis transposée dans le quotidien professionnel des participants. Cette démarche vise à renforcer la dimension opérationnelle des sessions à distance, tout en gardant la richesse du partage en intelligence collective.

Au-delà de l'animation en plénière, l'outil en ligne permet l'organisation de sous-groupes virtuels de travail dans le déroulé de la formation et le formateur passe d'un groupe à l'autre en soutien. De même les mises en situation sont maintenues, mais sous forme de séquences plus courtes.

Une messagerie (chat) permet aux participants d'interagir par écrit, au-delà des échanges interactifs.



MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Supports : les participants recevront le support de la formation en format PDF envoyé par mail par l'intervenant, complété le cas échéant par des documents complémentaires. Un lien d'accès à une plateforme de téléchargement dédiée leur sera adressé ensuite, leur permettant de télécharger l'ensemble des supports, documentations et outils de la formation.
 - Matériel nécessaire pour la formation en présentiel
 - Une salle dont la taille est compatible avec le plan gouvernemental de lutte contre l'épidémie de COVID-19 en vigueur au moment de la formation
 - Un vidéo projecteur et la possibilité de sonorisation, un paperboard, une connexion internet
- Matériel nécessaire pour la formation en distanciel : un ordinateur avec micro et enceinte, une connexion Internet

MODALITES DE SUIVI

- le questionnaire d'entrée, la convocation, le livret d'accueil avec le règlement intérieur sont envoyés à l'apprenant 10 jours avant le début de la formation
- L'intervenant signe et fait signer la feuille d'émargement au stagiaire par demi-journées
- L'attestation de formation est remise au stagiaire à la fin de la formation
- Le livret d'accueil et le règlement intérieur sont consultables sur notre site www.ressourcesetcarrieres.com, rubrique "informations pratiques"
- Suivi post formation : le participant envoie sa demande au formateur par écrit à l'adresse mail suivante : contact@ressourcesetcarrieres.com. Le formateur lui répond par retour de mail, sous 3 jours en fonction de ses disponibilités, avec possible RV tél. (assistance d'une durée de 3 mois).

ACCESSIBILITE ET PRISE EN COMPTE DES SITUATIONS DE HANDICAP

- Un questionnaire préalable nous permet d'identifier un potentiel handicap auprès de nos bénéficiaires et d'en déterminer la nature, à savoir moteur, auditif, visuel ou psychique. En fonction des informations transmises, nous mettons en place les compensations possibles et réalisables pour répondre à leurs besoins
- Accès au 25 bd des Italiens, Paris 2e : pour les personnes à mobilité réduite, possibilité de prendre un ascenseur pour accéder aux locaux du 1er étage ; cependant sa taille est insuffisante pour permettre à une personne en fauteuil roulant d'y avoir accès
- Les salles de formation proposées en région sont accessibles pour les personnes en situation de handicap, notamment les personnes à mobilité réduite, sauf cas exceptionnel signalé avant le démarrage de la session
- Consultez notre site internet pour plus d'information : www.ressourcesetcarrieres.com rubrique « informations pratiques/ politique handicap »

MOYENS D'ENCADREMENT

- **Assistance pédagogique** : Alexandra Koissi – a.koissi@ressourcesetcarrieres.com – 01 48 78 82 20 du lundi au vendredi (9h30-13h, 14h-17h30)
- **Assistance technique (FOAD)** : Alexandra Koissi – a.koissi@ressourcesetcarrieres.com – 01 48 78 82 20 du lund. au vend. (9h30-13h, 14h-17h30)
- **Intervenant** : (préciser son nom) contact@ressourcesetcarrieres.com – 01 48 78 82 20 du lundi au vendredi (9h30-13h, 14h-17h30)
- **Référent handicap** : Alexis Meunier – contact@ressourcesetcarrieres.com – 01 48 78 82 20 (9h30-13h, 14h-17h30)

DEBOUCHES ET SUITE DU PARCOURS

Types de structures recrutant des profils d'« encadrant technique en insertion professionnelle » :

- **Etablissements spécialisés** : établissements et services d'aide par le travail, entreprises adaptées, centres d'hébergement et de réinsertion sociale,
 - **Structures d'insertion** : régies de quartier, entreprises d'insertion, chantiers école,
- en contact avec le public et en relation avec différents intervenants (clients, fournisseurs, ...).

L'encadrant technique en insertion professionnelle pourra évoluer vers :

- **Des postes d'encadrement** avec une prise en charge d'équipes plus importantes
- **D'autres types de structures** (grosses associations de type Emmaus insertion, Croix Rouge, APF France, Restos du cœur – Etablissements médicaux – Service de l'Emploi Pénitentiaire, établissement d'enseignement spécialisé ...), **de publics** (jeunes, seniors, personnes handicapées), **de domaine techniques d'intervention** (menuiserie, entretien d'espaces verts, jardinerie, restauration, ateliers de réparation, maintenance informatique ...)
- **Des métiers connexes** : conseiller ou chargé de projet en insertion socio-professionnelle, chargé de mission en intérim d'insertion, formateur sur les métiers de l'insertion ..

